**Question avec demande de réponse écrite P-001918/2019**

**à la Commission**

Article 130 du règlement

**Marc Joulaud (PPE), Arnaud Danjean (PPE), Brice Hortefeux (PPE), Geoffroy Didier (PPE), Anne Sander (PPE), Franck Proust (PPE), Alain Cadec (PPE), Angélique Delahaye (PPE), Michel Dantin (PPE), Rachida Dati (PPE), Michèle Alliot-Marie (PPE), Renaud Muselier (PPE), Françoise Grossetête (PPE), Philippe Juvin (PPE), Maurice Ponga (PPE), Alain Lamassoure (PPE), Jérôme Lavrilleux (PPE), Elisabeth Morin-Chartier (PPE) et Tokia Saïfi (PPE)**

Objet: Soutien européen à la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris

L’Union européenne dispose de plusieurs fonds (Fonds européen de développement régional) et programmes (Europe créative, Horizon 2020, Erasmus+, L’Europe pour les citoyens) pouvant être mobilisés pour la promotion, la protection et la rénovation du patrimoine culturel européen.

2018 a été l’année européenne du patrimoine culturel, pendant laquelle l’Union s’est attachée à sensibiliser les Européens aux valeurs du patrimoine culturel européen et à sa protection.

L’incendie dévastateur du 15 avril 2019 à la cathédrale de Notre-Dame de Paris, monument historique reconnu comme patrimoine mondial de l’humanité de l’UNESCO et l’un des symboles du patrimoine culturel européen les plus emblématiques au monde, a suscité l’émotion en Europe et dans le monde.

La Commission européenne:

– compte-t-elle apporter une assistance, financière ou autre, et à quelle hauteur, à la restauration de la cathédrale de Notre-Dame de Paris et des œuvres qu’elle hébergeait?

– compte-t-elle renforcer ses efforts, via le label du patrimoine européen ou d’autres manières, en vue de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel européen lors de la période 2021-2027?

– compte-t-elle soutenir le renforcement de la part du budget européen consacrée à la politique culturelle et à la protection de notre patrimoine, afin de la porter à 1 % du budget, contre 0,15 % actuellement?